

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### OUDART OBLIG

Code ISIN : FR0010105882

FIA soumis au droit français et géré par OUDART GESTION

### Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Obligations et autres titres de créances en euros.

En souscrivant à OUDART OBLIG, vous investissez dans un portefeuille notamment d'emprunts d'Etats de la zone euro privilégiant le segment de courbe 3-5 ans.

L'objectif de OUDART OBLIG est la recherche de performance, corrélée essentiellement aux marchés obligataires de la zone euro, sur un horizon de placement supérieur à 3 ans par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur l'analyse de la courbe des taux, et principalement sur la partie 3 – 5 ans.

Le processus d'investissement consiste à gérer dynamiquement un portefeuille de produits de taux répondant à la catégorie «Investment Grade» ou «High Yield» (jusqu'à 15% de l'actif) à taux fixes et à taux variables, et/ou indexés et/ou convertibles et/ou callables et/ou puttables libellés en euros. La part investie en emprunts d'Etat pourra atteindre 100% du portefeuille. Le degré d'exposition au risque obligataire sera au minimum de 90%. Le gérant se réserve la possibilité d'acheter des obligations convertibles synthétiques lui permettant l'accès à certains émetteurs dans un but d'amélioration du rendement du portefeuille dans la limite de 10% de l'actif net.

La notation des émetteurs ne sera jamais inférieure à «BB-» sur l'échelle de Standard & Poor's ou une notation équivalente par les agences Moody's ou Fitch. La partie des actifs non investie sur le marché obligataire pourra être placée en titres de créances négociables. Ils seront soit à taux fixes, soit à taux variables (€ster) ou révisables (EURIBOR) directement en raison de leurs conditions d'émission.

L'OPC peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC et/ou de FIA Monétaire, Monétaire court terme ou Obligataires, libellés en euros ou en devises.

La durée de placement recommandée est d'au moins 3 ans.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 1 et 6.

Le résultat net et les plus-values nettes sont intégralement réinvestis.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) jusqu'à 14 heures auprès de CACEIS BANK et réglées en j+3 (jours ouvrés). Ces demandes sont exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative calculée en J+1 (cours inconnu).

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le schéma ci-dessus indique un niveau de risque 2 qui reflète principalement celui des Emprunts d'Etat de la zone euro sur le segment de courbe 3-5 ans sur lesquelles le Fonds est investi.

La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le Fonds n'est pas garanti en capital.

**Risque de crédit avec possibilité de high yield :** Le portefeuille peut être investi en obligations privées. Celles-ci sont émises par des émetteurs qui peuvent bénéficier d'une note donnée par des agences spécialisées (Standard & Poor's, Moody's, Fitch). En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, notamment de la dégradation de leur notation ou en cas de défaut de l'émetteur, la valeur de l'obligation peut baisser et entraîner de ce fait une baisse de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition aux high yield peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative.

**Risque lié aux stratégies d'arbitrage :** La performance dépend des anticipations faites par la société de gestion sur l'évolution de la courbe des taux. Il existe un risque, accessoire, que la courbe des taux ne se déforme pas dans le sens anticipé par le gérant, ce qui peut induire une baisse de la valeur liquidative.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPC sur une année	
Frais courants	0.95%
Frais prélevés par l'OPC dans certaine circonstance	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021.

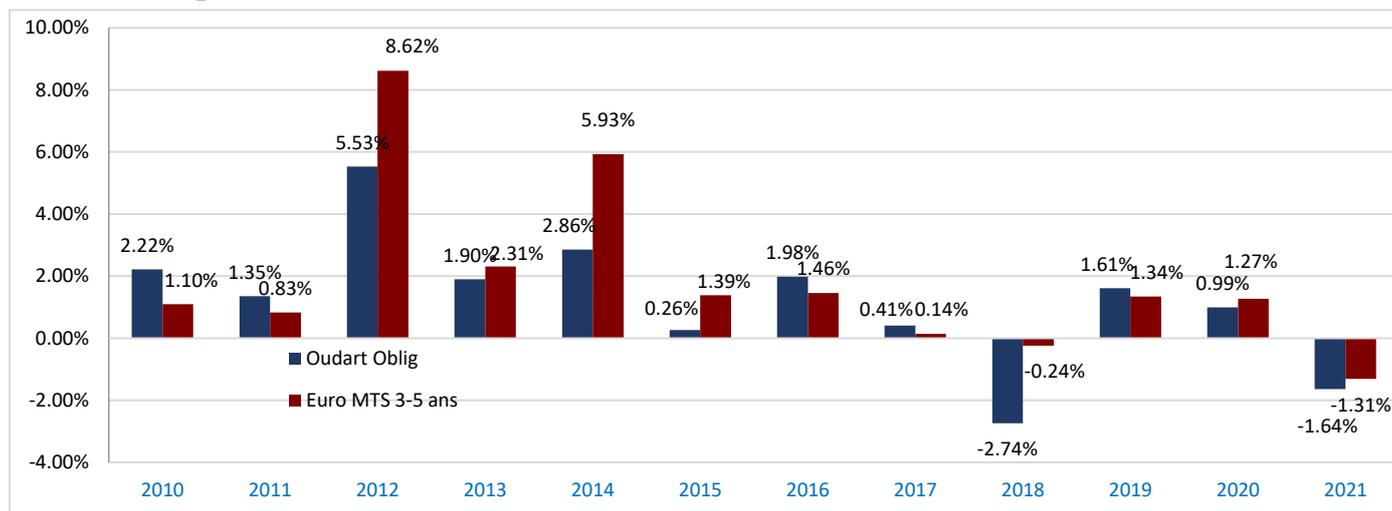
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;

- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer la note détaillée du Fonds aux rubriques frais, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site [www.oudart.fr](http://www.oudart.fr).

## Performance passée



Les performances ne sont pas constantes et ne préjugent pas des performances futures ;

- Les performances annualisées présentées ci-contre sont celles d'Oudart Oblig créée le 20 février 2003 ;
- L'indice de référence est l'Euro MTS 3-5 ans ;
- La devise de référence du Fonds est l'euro.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le porteur peut obtenir plus d'information sur simple demande écrite auprès de : OUDART GESTION – 16 place de la Madeleine, 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération est calculée est disponible sur [www.oudart.fr](http://www.oudart.fr). Oudart Gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion ou sur le site [www.oudart.com](http://www.oudart.com).

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

La responsabilité d'OUDART GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Il est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet ; [www.oudart.com](http://www.oudart.com) Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

OUDART GESTION est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 mars 2022.